

CHAPITRE 5

NUPTIALITE ET EXPOSITION AU RISQUE DE GROSSESSE

A part la contraception, différents facteurs affectent le comportement procréateur des femmes et jouent un rôle déterminant sur le niveau de la fécondité : il s'agit de la nuptialité, de l'activité sexuelle, de l'aménorrhée et de l'abstinence post-partum qui feront l'objet de ce présent chapitre. Les données ont été collectées grâce à des questions portant principalement sur l'état matrimonial, sur l'âge à la consommation de la première union et l'âge aux premiers rapports sexuels des femmes enquêtées.

5.1 ETAT MATRIMONIAL

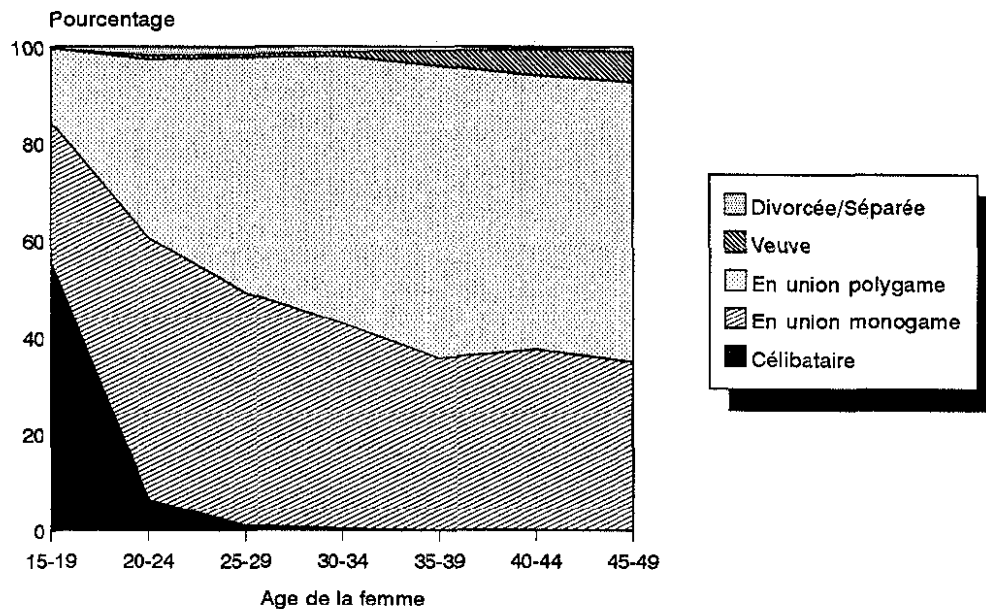
Au Burkina Faso, la famille est le fondement de base de la société. Elle se forme, en général, à partir du mariage au sein duquel a lieu la procréation.

Comme le montrent le Tableau 5.1 et le Graphique 5.1, la majorité des femmes interrogées étaient en union au moment de l'enquête (84 pour cent). Rappelons que dans le cadre de l'EDSBF, on a considéré comme mariage toute forme d'union, qu'elle soit légale ou non. Le terme mariage s'applique donc ici à l'ensemble des femmes qui se sont déclarées mariées ou vivant en union consensuelle avec un homme. Le célibat ne concerne qu'un peu plus d'une femme sur dix (14 pour cent) et les femmes en rupture d'union (veuves, divorcées, séparées) ne représentent que 3 pour cent de l'ensemble des enquêtées.

Groupe d'âges	Etat matrimonial					Total	Effectif de femmes
	Célibataire	Mariée monogame	Mariée polygame	Veuve	Divorcée/Séparée		
15-19	55,4	28,9	15,2	0,0	0,4	100,0	1373
20-24	6,4	54,1	36,8	0,8	1,8	100,0	1202
25-29	1,1	48,0	48,7	0,6	1,6	100,0	1153
30-34	0,4	42,3	55,2	0,9	1,2	100,0	929
35-39	0,2	35,4	60,5	3,1	0,9	100,0	765
40-44	0,1	37,4	56,6	5,3	0,6	100,0	529
45-49	0,1	34,9	57,8	6,2	1,0	100,0	403
Tous âges	13,5	41,0	42,8	1,6	1,1	100,0	6354

En observant la répartition des femmes selon leur état matrimonial, on constate que la proportion des célibataires diminue très rapidement avec l'âge, passant de 55 pour cent à 15-19 ans à 1 pour cent à 25-29 ans, et cette proportion devient pratiquement nulle à partir de 30-34 ans. Parallèlement, la proportion de femmes mariées augmente très rapidement avec l'âge puisqu'elle atteint 91 pour cent dès 20-24 ans et atteint son maximum à 30-34 ans. Elle décline ensuite légèrement du fait de l'augmentation des proportions de femmes en rupture d'union, principalement les veuves. La très faible représentation de ces dernières laisse supposer que peu de femmes restent sans conjoint et que les remariages sont fréquents.

Graphique 5.1
Etat matrimonial des femmes de 15-49 ans



EDSBF 1993

A ce propos, on peut constater au Tableau 5.2 que 15 pour cent des femmes non-célibataires ont contracté plus d'une union. La proportion de femmes qui ont été en union plus d'une fois augmente très rapidement avec l'âge puisque, dès 25-29 ans, 14 pour cent des femmes sont concernées et que cette proportion atteint 18 pour cent à 30-34 ans. Au-delà de cet âge, près d'une femme sur quatre a été plusieurs fois en union.

Tableau 5.2 Nombre d'unions

Répartition (en %) des femmes non-célibataires par nombre d'unions selon l'âge, EDS Burkina Faso 1993

Groupe d'âges	Nombre d'unions			Total	Effectif de femmes
	1	2 ou +	ND		
15-19	94,4	4,9	0,7	100,0	613
20-24	92,0	7,1	0,9	100,0	1125
25-29	85,1	14,2	0,7	100,0	1141
30-34	81,8	18,1	0,1	100,0	925
35-39	76,9	22,2	0,9	100,0	764
40-44	75,7	24,1	0,3	100,0	529
45-49	76,4	23,6	0,0	100,0	403
Ensemble des femmes	84,3	15,1	0,6	100,0	5499

Parmi les femmes en union, on a distingué celles qui vivent en union monogame de celles qui ont déclaré que leur mari ou conjoint avait plusieurs épouses. Le Tableau 5.3 présente la proportion de femmes en union polygame selon l'âge et certaines caractéristiques socio-démographiques. Il apparaît que la polygamie est très répandue au Burkina Faso, puisqu'elle concerne 43 pour cent de l'ensemble des femmes : en d'autres termes, une femme mariée sur deux (51 pour cent) vit en union polygame. Comme on pouvait s'y attendre, on constate que parmi les femmes mariées, les proportions de polygames augmentent avec l'âge. Dès 15-19 ans, plus du tiers (35 pour cent) des femmes mariées sont en union polygame. Cette proportion passe à 50 pour cent à 25-29 ans, et atteint son maximum à 35-39 ans, âges auxquels près des deux tiers (63 pour cent) des femmes mariées vivent en union polygame.

Tableau 5.3 Polygamie

Parmi les femmes actuellement en union, pourcentage de celles en union polygame par caractéristiques socio-démographiques selon l'âge actuel, EDS Burkina Faso 1993

Caractéristique	Age de la femme						Tous âges	
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44		45-49
Milieu de résidence								
Ouagadougou	14,3	18,7	19,7	32,4	33,1	43,0	45,8	26,4
Autres villes	13,0	23,0	36,0	48,5	50,5	60,6	54,5	37,3
Total urbain	13,7	20,3	26,9	38,4	40,7	49,7	49,8	30,9
Rural	38,9	45,0	55,6	60,7	67,2	62,4	64,0	55,3
Région de résidence								
Ouagadougou	14,3	18,7	19,7	32,4	33,1	43,0	45,8	26,4
Nord	28,5	32,1	48,5	57,7	64,4	61,2	69,0	48,8
Est	43,5	53,7	58,2	62,5	65,5	53,8	55,9	56,8
Ouest	28,3	37,1	46,0	51,8	56,3	52,6	45,9	44,7
Centre/Sud	48,7	50,2	60,7	65,3	74,1	78,5	74,4	63,6
Niveau d'instruction								
Aucun	37,4	44,9	53,9	59,4	66,1	62,3	63,8	54,6
Primaire	25,8	25,6	35,4	49,2	48,5	44,7	27,5	35,4
Secondaire ou plus	9,8	11,8	12,1	17,4	8,2	14,5	33,3	12,6
Ensemble	34,5	40,5	50,3	56,6	63,0	60,2	62,3	51,1

Par milieu de résidence, on constate que la polygamie est beaucoup plus fréquente en milieu rural qu'en milieu urbain, puisque plus d'une femme rurale sur deux (55 pour cent) vit dans ce type d'union; à l'opposé, c'est à Ouagadougou que la polygamie est la moins fréquente (26 pour cent). Selon la région, les proportions varient de 45 pour cent dans l'Ouest à 64 pour cent dans le Centre/Sud. Le niveau d'instruction joue un rôle très important sur la fréquence du phénomène : en effet, la polygamie est près de cinq fois plus fréquente parmi les femmes sans instruction (55 pour cent) que chez les femmes de niveau secondaire ou supérieur (13 pour cent). De même, parmi les femmes de niveau d'instruction primaire, la polygamie est près de trois fois plus fréquente (35 pour cent) que chez les femmes les plus instruites.

Le Tableau 5.4 présente la répartition des femmes en union polygame par nombre de co-épouses, selon certaines caractéristiques socio-démographiques. Une proportion relativement importante des femmes polygames (45 pour cent) ont plus d'une co-épouse et, comme on pouvait s'y attendre, cette proportion augmente régulièrement avec l'âge : à 15-19 ans, la grande majorité des femmes en union polygame (62 pour cent) n'ont qu'une co-épouse, à 45-49 ans, ce sont les femmes ayant 2 co-épouses ou plus qui sont majoritaires (57 pour cent).

Caractéristique	Nombre de co-épouses			Total	Effectif de femmes
	1	2 ou +	ND		
Groupe d'âges					
15-19	61,8	37,5	0,7	100,0	209
20-24	61,0	38,1	0,9	100,0	442
25-29	58,5	41,5	0,0	100,0	561
30-34	53,3	46,4	0,3	100,0	513
35-39	54,3	45,7	0,0	100,0	463
40-44	49,9	50,0	0,2	100,0	300
45-49	43,3	56,7	0,0	100,0	233
Milieu de résidence					
Ouagadougou	42,8	56,8	0,3	100,0	142
Autres villes	61,5	38,5	0,0	100,0	142
Total urbain	52,1	47,7	0,2	100,0	284
Rural	55,6	44,1	0,3	100,0	2437
Région de résidence					
Ouagadougou	42,8	56,8	0,3	100,0	142
Nord	47,9	51,8	0,3	100,0	480
Est	53,8	46,0	0,2	100,0	622
Ouest	74,8	25,0	0,2	100,0	583
Centre/Sud	49,3	50,4	0,3	100,0	895
Niveau d'instruction					
Aucun	54,5	45,2	0,3	100,0	2527
Primaire	64,2	35,5	0,3	100,0	164
Secondaire ou plus	68,2	31,8	0,0	100,0	30
Ensemble des femmes	55,2	44,5	0,3	100,0	2721

Curieusement, c'est à Ouagadougou, où la polygamie est la moins fréquente, que les femmes vivant dans ce type d'union ont le plus de co-épouses : 57 pour cent ont 2 co-épouses ou plus. Par contre, du point de vue régional et du point de vue de l'instruction, ce sont les catégories de femmes qui vivent le plus fréquemment en union polygame qui ont le plus de co-épouses. Ainsi, ce sont les femmes sans instruction, majoritairement en union polygame (55 pour cent) qui ont le plus de co-épouses (45 pour cent ont 2 co-épouses).

5.2 AGE A LA CONSOMMATION DE LA PREMIERE UNION ET AGE AUX PREMIERS RAPPORTS SEXUELS

5.2.1 Age à la consommation de la première union

Compte tenu de la relation généralement observée entre l'âge d'entrée en union pour la première fois et le début de la vie féconde, il est important d'étudier le calendrier de la primo-nuptialité. Il faut préciser qu'en cas de mariages très précoces (notamment ceux arrangés dès la naissance), il peut arriver que s'écoule un certain temps entre le mariage et sa consommation. Etant donné qu'ici le mariage est considéré comme le début de l'exposition au risque de grossesse, c'est plus l'âge à la consommation de l'union que l'âge à l'union qui doit être pris en compte pour déterminer le début de cette exposition. Pour cette raison, lors de l'enquête, on a demandé aux femmes quel âge elles avaient au moment de la consommation de leur première union. Pour des raisons pratiques, dans la suite de ce rapport, on parlera d'âge d'entrée en première union.

Le Tableau 5.5 fournit les proportions de femmes ayant déjà consommé leur union à différents âges, ainsi que les âges médians à l'entrée en première union en fonction de l'âge actuel des enquêtées. On constate que les femmes sont mariées très tôt puisqu'un cinquième de celles âgées de 25-49 ans étaient déjà mariées en atteignant l'âge de 15 ans et près des deux tiers l'étaient déjà en atteignant 18 ans. L'âge médian au premier mariage est de 17,5 ans. En outre, on peut remarquer que, quel que soit le groupe d'âges, l'âge d'entrée en union n'a pas subi de modification importante. L'âge médian varie de 17,7 ans pour les générations les plus anciennes (âgées de 45-49 ans à l'enquête), entrées en union il y a une trentaine d'années, à 17,3 ans pour les générations les plus récentes, âgées de 20-24 ans à l'enquête. Il semblerait donc qu'il y ait un très léger rajeunissement de l'âge d'entrée en union; cependant, ce changement est minime, et de ce fait, ne doit être interprété qu'avec prudence.

Tableau 5.5 Age au premier mariage

Pourcentage de femmes ayant déjà consommé leur premier mariage aux âges exacts 15, 18, 20, 22 et 25 ans, pourcentage de femmes n'ayant jamais été mariées et âge médian au premier mariage, par âge actuel, EDS Burkina Faso 1993

Groupe d'âges	Pourcentage de femmes ayant déjà consommé leur premier mariage à l'âge exact :					Pourcentage jamais mariées	Effectif	Age médian au 1 ^{er} mariage
	15	18	20	22	25			
15-19	17,0	NA	NA	NA	NA	55,4	1373	a
20-24	20,8	61,7	85,6	NA	NA	6,4	1202	17,3
25-29	21,4	63,9	86,1	94,3	97,9	1,1	1153	17,5
30-34	22,0	65,9	87,0	94,9	97,7	0,4	929	17,4
35-39	21,6	64,5	87,0	94,3	98,0	0,2	765	17,5
40-44	22,4	63,9	88,4	94,8	98,0	0,1	529	17,5
45-49	17,8	59,9	88,4	94,2	98,1	0,1	403	17,7
20-49	21,2	63,5	86,7	94,0	96,9	1,9	4981	17,5
25-49	21,3	64,1	87,1	94,5	97,9	0,5	3780	17,5

NA = Non applicable

^aNon calculé parce que moins de 50 pour cent des femmes du groupe d'âges x, x+4 sont mariées à l'âge x.

Selon le milieu et la région de résidence (Tableau 5.6), le calendrier de la primo-nuptialité ne présente que de légères disparités puisque, pour les femmes de 20-49 ans, l'âge médian ne varie que d'une demi-année entre le milieu rural (17,4 ans) et Ouagadougou (17,9 ans); de même, selon la région, c'est dans l'Ouest que les femmes se marient le plus tôt (17,1 ans) et c'est dans le Centre/Sud qu'elles se marient le plus tard (17,7 ans). Du fait de la fréquentation scolaire, le niveau d'instruction atteint est le seul facteur qui semble avoir une influence importante sur l'âge d'entrée en union : l'âge médian à la première union s'établit à 17,4 ans pour les femmes sans instruction alors qu'il est de 19,3 ans pour celles qui ont un niveau d'instruction secondaire ou plus.

Tableau 5.6 Age médian au premier mariage

Age médian au premier mariage des femmes de 20-49 ans par caractéristiques socio-démographiques selon l'âge actuel, EDS Burkina Faso 1993

Caractéristique	Groupe d'âges						Femmes	Femmes
	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	20-49	25-49
Milieu de résidence								
Ouagadougou	17,5	18,1	18,0	18,2	17,9	17,7	17,9	18,0
Autres villes	17,2	17,6	17,8	17,7	17,2	17,4	17,5	17,6
Total urbain	17,4	17,9	17,9	18,0	17,8	17,6	17,8	17,9
Rural	17,3	17,4	17,3	17,5	17,5	17,7	17,4	17,4
Région de résidence								
Ouagadougou	17,5	18,1	18,0	18,2	17,9	17,7	17,9	18,0
Nord	17,3	17,0	17,0	17,4	17,1	17,5	17,2	17,2
Est	17,2	17,2	17,3	17,4	17,5	17,7	17,3	17,4
Ouest	16,9	17,3	17,5	17,0	16,8	17,3	17,1	17,2
Centre/Sud	17,5	17,7	17,5	17,7	17,9	17,8	17,7	17,7
Niveau d'instruction								
Aucun	17,3	17,4	17,4	17,5	17,5	17,6	17,4	17,5
Primaire	17,4	17,7	17,6	17,4	18,1	18,0	17,6	17,7
Secondaire ou plus	17,3	20,5	21,2	21,1	21,3	21,6	19,3	21,0
Ensemble des femmes	17,3	17,5	17,4	17,5	17,5	17,7	17,5	17,5

Note: L'âge médian n'est pas calculé pour les femmes de 15-19 ans parce que certaines femmes peuvent encore entrer en union avant d'atteindre 20 ans.

5.2.2 Age aux premiers rapports sexuels

En tant que déterminant de la fécondité, l'âge aux premiers rapports sexuels est tout aussi important que l'âge à la première union même si, au Burkina Faso, le mariage est le cadre quasi exclusif de la procréation. Lors de l'enquête, on a donc demandé aux femmes à quel âge elles avaient eu, pour la première fois, des rapports sexuels. Le Tableau 5.7 présente les proportions de femmes ayant déjà eu des rapports sexuels à différents âges ainsi que l'âge médian aux premiers rapports sexuels. On constate, qu'en atteignant 15 ans, 11 pour cent des femmes de 20-49 ans avaient déjà eu des rapports sexuels; 69 pour cent d'entre elles les avaient déjà eu en atteignant 18 ans, et la quasi totalité des femmes enquêtées (88 pour cent) avaient déjà eu leurs premiers rapports sexuels en atteignant 20 ans. Pour les femmes de 20-49 ans, l'âge médian aux premiers rapports sexuels est précoce puisqu'il s'établit à 17,3 ans, c'est-à-dire très légèrement inférieur à l'âge médian à la première union qui est, rappelons-le de 17,5 ans. En outre, de même que l'on constate un très léger rajeunissement de l'âge à la consommation de la première union chez les femmes des générations

Tableau 5.7 Age aux premiers rapports sexuels

Pourcentage de femmes ayant eu leurs premiers rapports sexuels aux âges exacts 15, 18, 20, 22 et 25 ans, pourcentage de femmes n'ayant jamais eu de rapports sexuels, et âge médian aux premiers rapports sexuels, par âge actuel, EDS Burkina Faso 1993

Groupe d'âges	Pourcentage de femmes ayant déjà eu des rapports sexuels à l'âge exact					Pourcentage n'ayant jamais eu de rapports sexuels	Effectif	Age médian aux 1 ^{ers} rapports sexuels
	15	18	20	22	25			
15-19	12,8	NA	NA	NA	NA	45,9	1373	a
20-24	12,5	70,1	88,9	NA	NA	2,9	1202	17,2
25-29	12,2	69,7	88,8	93,7	95,2	0,4	1153	17,2
30-34	9,3	69,5	87,5	92,3	94,2	0,1	929	17,3
35-39	10,4	68,7	86,9	91,6	94,5	0,1	765	17,4
40-44	10,9	67,7	88,9	93,2	95,3	0,0	529	17,3
45-49	6,9	63,4	88,6	93,0	95,9	0,0	403	17,5
20-49	10,9	68,9	88,3	92,9	94,7	0,8	4981	17,3
25-49	10,4	68,5	88,1	92,8	94,9	0,2	3780	17,3

NA = Non applicable

*Non calculé parce que moins de 50 pour cent des femmes du groupe d'âges x, x+4 ont eu des rapports sexuels à l'âge x.

les plus récentes, il semblerait que les enquêtées les plus jeunes ont eu leurs premiers rapports sexuels légèrement plus tôt que leurs aînées (17,2 ans contre 17,5 ans). Cependant, là encore, du fait de la très faible variation de l'âge médian, ce changement ne doit être interprété qu'avec prudence.

Le Tableau 5.8 et le Graphique 5.2 font apparaître les mêmes disparités entre les âges aux premiers rapports sexuels que celles observées pour les âges à la première union. Avec des âges médians de 16,8 ans et de 16,9 ans, les femmes de la région du Nord et celles de l'Ouest se caractérisent par une très grande précocité de l'âge aux premiers rapports sexuels : ce sont aussi les femmes de ces régions qui se marient le plus tôt (respectivement, âges médians de 17,1 ans et 17,2 ans). C'est chez les femmes de Ouagadougou que l'on observe l'âge aux premiers rapports sexuels le plus tardif (17,8 ans contre 17,2 en milieu rural); rappelons aussi que leur âge d'entrée en union est le plus tardif (17,9 ans). Le niveau d'instruction des femmes est, ici encore, la variable la plus discriminante : les femmes sans instruction ont leurs premiers rapports sexuels environ deux ans plus tôt que celles qui ont un niveau secondaire ou supérieur (respectivement, 17,2 ans et 19,0 ans).

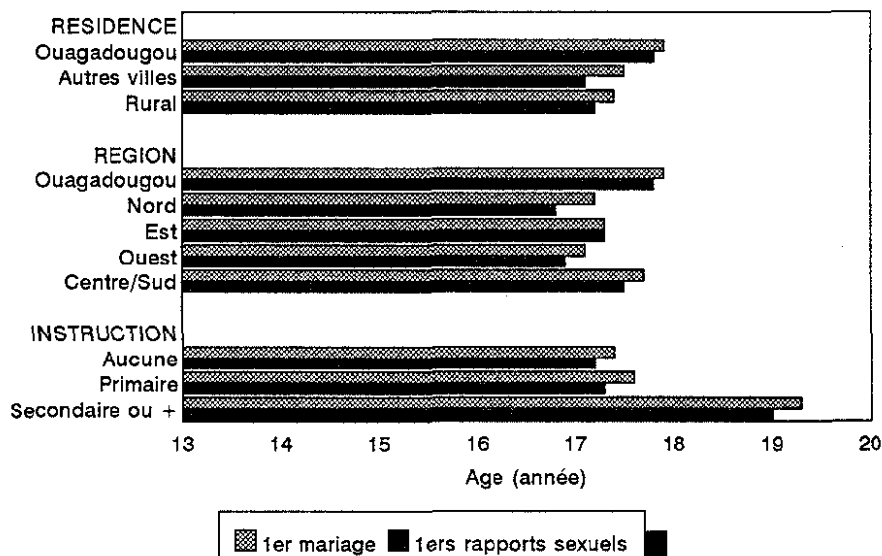
Tableau 5.8 Age médian aux premiers rapports sexuels

Age médian aux premiers rapports sexuels des femmes de 20-49 ans, par caractéristiques socio-démographiques selon l'âge actuel, EDS Burkina Faso 1993

Caractéristique	Groupe d'âges						Femmes de 20-49	Femmes de 25-49
	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49		
Milieu de résidence								
Ouagadougou	17,9	17,7	17,8	18,1	17,9	17,7	17,8	17,8
Autres villes	17,4	16,9	17,2	17,2	16,7	17,1	17,1	17,1
Total urbain	17,7	17,4	17,6	17,7	17,6	17,5	17,6	17,6
Rural	17,1	17,2	17,3	17,3	17,3	17,6	17,2	17,3
Région de résidence								
Ouagadougou	17,9	17,7	17,8	18,1	17,9	17,7	17,8	17,8
Nord	16,9	16,5	16,8	17,1	16,0	17,3	16,8	16,8
Est	17,3	17,1	17,4	17,3	17,4	17,7	17,3	17,3
Ouest	16,8	17,0	16,9	17,1	16,6	16,9	16,9	16,9
Centre/Sud	17,3	17,5	17,4	17,4	17,7	17,7	17,5	17,5
Niveau d'instruction								
Aucun	17,1	17,2	17,3	17,3	17,3	17,5	17,2	17,3
Primaire	17,5	17,0	17,3	17,1	18,0	17,7	17,3	17,2
Secondaire ou plus	18,8	18,8	19,1	19,3	21,8	21,6	19,0	19,1
Ensemble des femmes	17,2	17,2	17,3	17,4	17,3	17,5	17,3	17,3

Note: L'âge médian n'est pas calculé pour les femmes de 15-19 ans parce que certaines femmes peuvent encore avoir leurs premiers rapports avant d'atteindre 20 ans.

Graphique 5.2
Ages médians à la première union et aux premiers rapports sexuels



Note: Femmes de 20-49 ans

EDSBF 1993

5.3 ACTIVITE SEXUELLE

En l'absence de contraception, la fréquence des rapports sexuels est un facteur jouant un rôle déterminant sur l'exposition au risque de grossesse. Le Tableau 5.9 porte sur l'activité sexuelle des femmes : précisons qu'il concerne uniquement les femmes ayant déjà eu des rapports sexuels avant l'enquête (ce qui

Tableau 5.9 Activité sexuelle récente

Répartition (en %) des femmes ayant déjà eu des rapports sexuels par activité sexuelle dans les quatre semaines précédant l'enquête et par durée d'abstinence (post-partum ou non), selon certaines caractéristiques socio-démographiques, EDS Burkina Faso 1993

Caractéristique	Sexuellement active dans les 4 dernières semaines	Non sexuellement active dans les 4 dernières semaines				ND	Total	Effectif de femmes
		En abstinence (post-partum)		En abstinence (non post-partum)				
		0-1 an	2 ans ou +	0-1 an	2 ans ou +			
Groupe d'âges								
15-19	51,9	23,6	2,1	20,4	0,5	1,6	100,0	750
20-24	38,7	37,0	5,6	17,4	0,6	0,7	100,0	1171
25-29	40,2	34,7	6,2	17,7	0,8	0,4	100,0	1149
30-34	40,1	32,3	6,9	18,3	1,6	0,7	100,0	928
35-39	38,2	31,6	9,5	17,6	2,6	0,4	100,0	765
40-44	43,8	14,9	9,9	23,9	6,4	1,2	100,0	529
45-49	33,8	7,8	8,8	31,4	16,3	1,9	100,0	403
Durée de mariage (en années)								
0-4	48,4	32,3	3,0	15,5	0,3	0,6	100,0	1183
5-9	38,2	37,1	6,2	17,2	0,4	0,9	100,0	1069
10-14	41,9	33,0	7,8	15,8	0,6	0,8	100,0	1020
15-19	38,9	33,0	5,6	19,8	1,8	0,9	100,0	827
20-24	39,8	27,1	11,3	19,1	2,5	0,3	100,0	628
25 ou plus	42,0	8,6	6,9	30,2	10,5	1,7	100,0	599
Jamais mariées	28,5	13,9	10,0	34,0	12,7	0,9	100,0	369
Milieu de résidence								
Ouagadougou	47,3	17,0	4,3	26,2	4,0	1,1	100,0	637
Autres villes	45,4	21,5	4,4	24,5	3,7	0,5	100,0	440
Total urbain	46,5	18,8	4,4	25,5	3,9	0,9	100,0	1077
Rural	39,7	31,6	7,2	18,3	2,5	0,8	100,0	4618
Région de résidence								
Ouagadougou	47,3	17,0	4,3	26,2	4,0	1,1	100,0	637
Nord	49,6	23,2	4,3	20,2	2,4	0,3	100,0	1039
Est	30,4	38,0	9,9	18,3	2,8	0,6	100,0	1126
Ouest	40,6	29,9	5,8	19,6	2,4	1,7	100,0	1414
Centre/Sud	40,8	31,2	7,5	17,5	2,7	0,4	100,0	1479
Niveau d'instruction								
Aucun	39,8	30,8	7,3	18,4	2,8	0,9	100,0	4834
Primaire	43,6	26,2	4,6	23,6	1,7	0,3	100,0	545
Secondaire ou plus	54,6	8,8	0,8	32,0	2,5	1,4	100,0	316
Méthode contraceptive utilisée								
Aucune	44,3	23,8	5,4	22,2	3,2	1,0	100,0	4289
Pilule	68,5	4,9	1,1	25,5	0,0	0,0	100,0	125
Autre moderne	68,7	2,5	0,3	23,8	4,7	0,0	100,0	131
Continence périodique	56,6	15,5	1,3	25,2	0,9	0,4	100,0	218
Autre traditionnelle	14,6	63,8	15,0	5,1	1,3	0,2	100,0	933
Ensemble des femmes	41,0	29,2	6,6	19,6	2,7	0,8	100,0	5695

représente 90 pour cent des enquêtées). Parmi les femmes ayant déjà eu des rapports sexuels, 41 pour cent sont considérées comme sexuellement actives au moment de l'enquête : elles ont, en effet, déclaré avoir eu des rapports sexuels durant les quatre semaines ayant précédé l'interview. Les femmes sexuellement inactives sont considérées comme étant en abstinence, soit à la suite d'une naissance (abstinence post-partum : 36 pour cent), soit pour d'autres raisons (abstinence prolongée : 22 pour cent). La proportion de femmes dont l'abstinence dure depuis plus de deux ans est faible (9 pour cent), et cela quel que soit le type d'abstinence.

On ne constate pas de grandes variations selon l'âge en ce qui concerne les proportions de femmes sexuellement actives, sauf pour le groupe d'âges 15-19 ans dans lequel se trouve la plus forte proportion de femmes ayant déclaré avoir eu des rapports sexuels durant les quatre semaines ayant précédé l'enquête (52 pour cent), et pour le groupe d'âges 45-49 ans qui est celui dans lequel on constate la plus faible proportion de femmes sexuellement actives (34 pour cent). En ce qui concerne la durée de l'union, on constate que les femmes dont la durée de l'union est la plus courte (0-4 ans) se sont déclarées plus fréquemment actives que les autres (48 pour cent). Par ailleurs, 29 pour cent des femmes qui ne sont pas en union, ont déclaré avoir eu des rapports sexuels les quatre semaines précédant l'enquête.

Du point de vue de la région et du milieu de résidence, ce sont les femmes du milieu rural et celles de la région de l'Est, où la pratique de l'abstinence post-partum est particulièrement élevée, qui se sont déclarées les moins sexuellement actives durant les quatre semaines ayant précédé l'enquête (respectivement, 40 et 30 pour cent). Le niveau d'instruction apparaît comme étant un critère influençant l'activité sexuelle : en effet, 40 pour cent des femmes sans instruction ont déclaré avoir eu des rapports sexuels au cours des quatre semaines ayant précédé l'enquête contre 55 pour cent de celles ayant un niveau d'instruction secondaire ou plus. Ces écarts sont dus, en grande partie, au fait qu'une faible proportion des femmes de niveau secondaire ou supérieur pratiquaient l'abstinence post-partum au moment de l'enquête.

Enfin, comme on pouvait s'y attendre, les femmes qui utilisent une méthode contraceptive sont celles qui sont le plus sexuellement actives et qui pratiquent le moins l'abstinence post-partum.

Au Tableau 5.10, figurent la fréquence des rapports sexuels par âge durant les quatre semaines ayant précédé l'enquête ainsi que la fréquence des rapports habituels. En ce qui concerne l'activité sexuelle la plus récente, la majorité des femmes sexuellement actives ont eu 1 à 4 rapports dans les quatre dernières semaines (78 pour cent). On constate, en outre, que la fréquence de rapports sexuels diminue avec l'avancement en âge : à 15-19 ans, 16 pour cent des femmes ont eu des rapports sexuels cinq fois ou plus durant les quatre dernières semaines, et on n'en compte plus que 6 pour cent à 45-49 ans.

La très grande majorité des femmes a déclaré avoir habituellement des rapports sexuels (96 pour cent). En outre, la fréquence habituelle des rapports sexuels est supérieure à celle observée durant la période la plus récente, puisqu'ici 37 pour cent des femmes ont déclaré avoir, habituellement, des rapports sexuels cinq fois ou plus en quatre semaines.

Tableau 5.10 Fréquence des rapports sexuels

Répartition (en %) des femmes ayant déjà eu des rapports sexuels par nombre de rapports durant les quatre semaines ayant précédé l'enquête, et par nombre de rapports habituels par mois selon l'âge, EDS Burkina Faso 1993

Groupe d'âges	Nombre de rapports sexuels				Total	Effectif de femmes
	0	1-4	5 ou +	ND		
LES 4 DERNIERES SEMAINES						
15-19	46,3	36,7	16,1	0,9	100,0	750
20-24	60,5	30,1	8,8	0,6	100,0	1171
25-29	59,5	31,1	9,3	0,1	100,0	1149
30-34	59,2	30,9	9,3	0,6	100,0	928
35-39	61,5	30,1	8,2	0,2	100,0	765
40-44	54,4	37,3	6,7	1,5	100,0	529
45-49	64,7	27,7	6,1	1,5	100,0	403
Ensemble des femmes	58,1	31,8	9,5	0,7	100,0	5695
HABITUELLEMENT EN 4 SEMAINES						
15-19	2,8	56,8	38,5	1,8	100,0	750
20-24	2,2	57,3	38,6	1,9	100,0	1171
25-29	1,0	56,6	41,4	0,9	100,0	1149
30-34	1,5	58,2	38,5	1,8	100,0	928
35-39	2,4	62,9	33,1	1,7	100,0	765
40-44	2,7	63,6	31,4	2,3	100,0	529
45-49	6,3	65,5	25,4	2,9	100,0	403
Ensemble des femmes	2,3	59,2	36,8	1,8	100,0	5695

5.4 EXPOSITION AU RISQUE DE GROSSESSE

Après la naissance d'un enfant, l'exposition au risque de grossesse dépend de différents facteurs tels que la longueur de l'intervalle séparant la naissance de l'enfant et le retour de l'ovulation (aménorrhée post-partum), et la longueur de l'intervalle pendant lequel la femme s'abstient de rapports sexuels (abstinence post-partum). La durée de l'aménorrhée post-partum peut elle-même varier en fonction de la fréquence et de l'intensité de l'allaitement au sein. La combinaison de ces facteurs, examinés successivement dans cette section, permet d'identifier les femmes non susceptibles d'être exposées au risque de grossesse et d'évaluer ainsi la durée de la non susceptibilité. Une femme est considérée comme non susceptible d'être exposée au risque de grossesse quand elle n'a pas repris les rapports sexuels depuis la dernière naissance (elle ne peut pas tomber enceinte), ou quand elle est en aménorrhée post-partum, ce qui signifie que ses risques de tomber enceinte sont minimes si elle reprend ses relations sexuelles sans couverture contraceptive. La non-susceptibilité se définit comme la période pendant laquelle une femme n'est pratiquement pas soumise au risque de grossesse par suite d'aménorrhée et/ou d'abstinence post-partum.

Les données présentées dans le Tableau 5.11 concernent les naissances des trois dernières années dont les mères sont encore en aménorrhée, en abstinence post-partum et donc non susceptibles d'être exposées au risque de grossesse, selon le nombre de mois écoulés depuis la naissance. Cette distribution de la proportion de naissances selon le mois écoulé depuis la naissance est analogue à la série des survivants (Sx) d'une table

de mortalité. Figurent également au Tableau 5.11 les durées médianes et moyennes de l'aménorrhée, de l'abstinence et de la non-susceptibilité, ainsi que la moyenne "prévalence/incidence."¹

Au Burkina Faso, près de trois femmes sur quatre (74 pour cent) restent en aménorrhée pour au moins 11 mois et un peu plus d'une femme sur deux (51 pour cent) pour au moins 15 mois. Au-delà de 27 mois, la proportion de femmes dont le retour de l'ovulation n'a pas encore eu lieu est égale à 9 pour cent. La durée médiane de l'aménorrhée post-partum est de 14,6 mois, valeur inférieure à celle de la durée moyenne qui est de 16,5 mois. Ces résultats sont à mettre en relation avec la durée médiane d'allaitement au sein, qui est particulièrement longue au Burkina Faso (estimée à 25,2 mois, voir Chapitre 8 - Allaitement et nutrition) : la durée, l'intensité et la fréquence de l'allaitement agissent sur le retour de l'ovulation et expliquent, en partie, ces longues durées d'aménorrhée.

L'abstinence post-partum est largement pratiquée au Burkina Faso et cela pendant une longue période. Le Tableau 5.11 indique que la quasi totalité des femmes s'abstiennent de rapports sexuels pendant au moins les trois mois qui suivent une naissance et que plus d'une femme sur deux (52 pour cent) s'en abstient toujours 17 mois après une naissance. Les durées médianes et moyennes de l'abstinence post-partum sont respectivement de 18,9 mois et 19,0 mois. La reprise des relations sexuelles intervenant longtemps après l'accouchement, de ce fait la durée d'insusceptibilité est, elle aussi, très longue.

Tableau 5.11 Aménorrhée, abstinence et non-susceptibilité post-partum

Pourcentage de naissances dont les mères sont en aménorrhée, en abstinence et en période de non-susceptibilité post-partum, par nombre de mois écoulés depuis la naissance, et durées médiane et moyenne, EDS Burkina Faso 1993

Nombre de mois depuis la naissance	Aménorrhée post-partum	Abstinence post-partum	Non-susceptibilité post-partum	Effectif de naissances
< 2	98,1	94,3	99,1	199
2-3	87,2	89,9	96,7	253
4-5	85,5	81,9	92,2	258
6-7	79,7	74,4	88,3	228
8-9	72,6	77,6	87,3	193
10-11	74,4	71,3	90,0	187
12-13	60,5	65,6	82,0	185
14-15	50,6	64,2	72,3	232
16-17	42,2	51,9	65,0	249
18-19	42,2	49,4	63,3	205
20-21	36,8	50,7	62,3	169
22-23	26,3	41,8	49,1	167
24-25	16,8	28,3	35,0	170
26-27	11,4	20,2	23,1	193
28-29	9,4	27,7	31,7	209
30-31	8,1	19,3	23,1	197
32-33	8,5	14,5	17,2	204
34-35	4,1	15,1	15,8	183
Ensemble	47,1	53,7	62,4	3678
Médiane	14,6	18,9	22,2	-
Moyenne	16,5	19,0	22,1	-
Prévalence/incidence	16,7	19,0	22,1	-

¹ La moyenne "prévalence/incidence" est calculée, pour l'aménorrhée par exemple, en divisant le nombre d'enfants dont les mères sont encore en aménorrhée au moment de l'enquête (prévalence) par le nombre moyen de naissances par mois (incidence), estimé à partir des naissances d'une période de 36 mois, pour éviter les problèmes de saisonnalité et d'erreurs possibles de périodes de référence.

Le Tableau 5.11 fournit à ce propos les proportions de naissances de mères qui sont considérées comme non susceptibles d'être exposées au risque de grossesse selon le nombre de mois écoulés depuis la dernière naissance. Neuf femmes sur 10 sont en période de non-susceptibilité pendant au moins 11 mois après la naissance du dernier enfant. Il faut attendre au moins 23 mois pour que cette proportion passe en-dessous de 50 pour cent. La durée médiane de non-susceptibilité s'établit à 22,2 mois et la durée moyenne à 22,1 mois.

Les données concernant les caractéristiques socio-démographiques (Tableau 5.12) font apparaître des disparités dans les durées d'aménorrhée, d'abstinence post-partum et donc d'insusceptibilité. Tout d'abord, en ce qui concerne l'âge, on constate que, les femmes les plus jeunes (moins de 30 ans) ont une durée d'aménorrhée plus courte que les femmes plus âgées (respectivement 13,2 et 18,0 mois), qu'elles pratiquent pendant moins longtemps l'abstinence post-partum (16,3 mois contre 21,7 mois) et que, de ce fait, leur durée d'insusceptibilité est plus courte (21,0 mois contre 23,7 mois).

Tableau 5.12. Durée médiane de la non-susceptibilité post-partum

Durées médianes (en mois) d'aménorrhée, d'abstinence, et de non-susceptibilité post-partum, par caractéristiques socio-démographiques, EDS Burkina Faso 1993

Caractéristique	Aménorrhée post-partum	Abstinence post-partum	Non-susceptibilité post-partum	Effectif de naissances
Groupe d'âges				
< 30	13,2	16,3	21,0	2266
30 ou plus	18,0	21,7	23,7	1412
Milieu de résidence				
Ouagadougou	10,7	13,8	20,9	284
Autres villes	13,1	15,3	18,3	241
Total urbain	11,5	14,8	18,9	525
Rural	15,6	19,8	22,7	3153
Région de résidence				
Ouagadougou	10,7	13,8	20,9	284
Nord	14,6	11,7	21,5	685
Est	17,4	23,8	24,3	801
Ouest	15,0	16,8	20,9	941
Centre/Sud	14,4	20,9	22,8	967
Niveau d'instruction				
Aucun	15,5	20,2	22,7	3230
Primaire	11,4	13,8	18,5	335
Secondaire ou plus	7,3	6,0	10,1	114
Ensemble des femmes	14,6	18,9	22,2	3678

Du point de vue du milieu de résidence, ce sont les femmes du milieu rural qui ont la durée d'aménorrhée la plus longue (ce sont aussi celles qui allaitent le plus longtemps), qui pratiquent le plus longtemps l'abstinence post-partum et qui ont donc la plus longue période d'insusceptibilité : 22,7 mois, contre 18,9 mois en milieu urbain. S'agissant du niveau d'instruction, les femmes de niveau secondaire ou

supérieur ont des durées d'aménorrhée (7,3 mois), d'abstinence (6,0 mois) et, par conséquent, d'insusceptibilité (10,1 mois) beaucoup plus courtes que les femmes sans instruction (respectivement, 15,5 mois, 20,2 mois et 22,7 mois). Les femmes du niveau d'instruction secondaire ou supérieure sont aussi celles qui allaitent le moins longtemps (voir Chapitre 8 - Allaitement et nutrition) et qui utilisent le plus les méthodes de contraception (voir Chapitre 4 - Planification familiale).

Le Tableau 5.13 présente trois indicateurs rendant compte de la fin d'exposition au risque de grossesse pour les femmes de 30 ans et plus. Le premier indicateur est la proportion de femmes en ménopause, à savoir la proportion de femmes actuellement en union qui ne sont ni enceintes ni en aménorrhée post-partum, mais qui n'ont pas eu de règles pendant au moins 6 mois avant l'enquête ou qui se sont déclarées en ménopause. Sur l'ensemble des femmes de 30-49 ans, 15 pour cent sont considérées comme étant en ménopause. Comme attendu, cette proportion augmente rapidement avec l'âge : elle est de 2 pour cent à 30-34 ans et de 28 pour cent entre 44 et 45 ans; à 48-49 ans, 56 pour cent des femmes sont en ménopause.

Le second indicateur présenté concerne l'infécondabilité définitive : une femme en union de façon permanente pendant les 5 ans ayant précédé l'enquête, qui n'a pas utilisé la contraception, qui n'a pas eu de naissance pendant les 5 dernières années et qui n'est pas enceinte, est classée dans cette catégorie. L'infécondabilité définitive concerne une forte proportion de femmes de 30-49 ans (34 pour cent) : comme pour la ménopause, les proportions augmentent rapidement avec l'âge, passant de 20 pour cent à 30-34 ans, à 51 pour cent à 42-43 ans et à 86 pour cent à 48-49 ans.

Le dernier indicateur concerne l'abstinence prolongée : il s'agit simplement de la proportion de femmes actuellement en union qui n'ont pas eu de rapports sexuels pendant les trois années ayant précédé l'enquête. Environ une femme de 30-49 ans sur dix (11 pour cent) est concernée.

Tableau 5.13 Fin d'exposition au risque de grossesse

Pourcentage de femmes de 30-49 ans actuellement en union qui sont en ménopause, en infécondabilité définitive et en abstinence de longue durée par âge, EDS Burkina Faso 1993

Groupe d'âges	Ménopause ¹	Infécondabilité définitive ²	Abstinence prolongée ³
30-34	2.1	19.5	8.1
35-39	4.8	20.6	10.0
40-41	13.0	49.1	10.1
42-43	16.1	50.6	13.4
44-45	27.6	63.7	17.8
46-47	41.8	74.2	20.6
48-49	55.9	86.2	20.3
Femmes de 30-49 ans	14.7	33.6	11.2

¹Pourcentage de femmes actuellement en union, ni enceintes, ni en aménorrhée post-partum et dont les dernières règles ont eu lieu 6 mois ou plus avant l'enquête ou qui se sont déclarées en ménopause;
²Pourcentage de femmes continuellement en union, qui n'ont pas utilisé la contraception, qui n'ont pas eu de naissance durant les cinq années précédant l'enquête et qui ne sont pas enceintes;
³Pourcentage de femmes actuellement en union qui n'ont pas eu de rapports sexuels durant les trois années précédant l'enquête.